

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, LORIZ-GOMEZ Sylviane, PLARD Geneviève, CASSAN Pierrette, ENJALBY Christiane, ENJERLIC Philippe, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, GIL Sandrine, LACROIX Olivier, MORLA Alexandre, VIEREN Dominique.

Absents procurations : LONG Jean-Emmanuel (ABELLA Gérard), ALBERT Sylvie (ARGELIES René), FERREIRA Sylvie (JOFFRE Edith), DUIVON Stéphane (JACQUET Jean-François), LEGRAND Mélanie (JAMME-SERRES Arnaud), SIMAEYS Julia (ENJALBY Christiane)

Absent : DUMOULIN Alexandre.

Monsieur René ARGELIES est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°11

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES ARENES PHILIPPE CASTELBON DE BEAUXHOSTES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le cahier des charges spécifiques des Arènes de Boujan sur Libron validé par la Commission d'arrondissement de Béziers contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP en date du 3 juin 2019,

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer la mise à disposition des Arènes Philippe CASTELBON DE BEAUXHOSTES pour les diverses manifestations.

Monsieur le Maire présente aux membres de l'Assemblée délibérante le règlement intérieur des Arènes Philippe CASTELBON DE BEAUXHOSTES et la convention de mise à disposition (ci annexés).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le règlement et la convention de mise à disposition des Arènes Philippe CASTELBON DE BEAUXHOSTES ci annexés ainsi que de l'autoriser à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité (21 votes pour et 1 abstention : Mr VIEREN Dominique)

APPROUVE le règlement et la convention de mise à disposition des Arènes Philippe CASTELBON DE BEAUXHOSTES

Et

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 16/06/2023
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 16/06/2023

